

CORRIGES EXERCICES 1 à 5

THEME 1 : Les généralités sur le TVA

- Déterminez le montant de la TVA :

Prix hors taxes	Taux de TVA			
	2.10%	5.5%	10%	20%
80.00€	1.68€	4.40€	8€	16€

- Déterminez directement le prix TTC d'un montant hors taxes de 150€ (Taux de TVA : 20%)

$$\text{TTC} = \text{HT} * (1 + \text{Taux de TVA}) \quad \Rightarrow \quad \text{TTC} = 150 * 1.20 \Rightarrow 180\text{€}$$

- Déterminez le prix HT d'un montant TTC de 480€ (Taux de TVA : 20%)

$$\text{HT} = \text{TTC} / (1 + \text{Taux de TVA}) \quad \Rightarrow \quad \text{HT} = 480 / 1.20 \Rightarrow 400\text{€}$$

- Déterminez le prix HT d'un montant TTC de 113.94€ (Taux de TVA : 5.5%)

$$\text{HT} = 113.94 / 1.055 \Rightarrow 108\text{€}$$

- Déterminez le montant de la TVA d'un prix TTC de 198€ (Taux de TVA : 20%)

$$\text{HT} = 198 / 1.20 \Rightarrow 165\text{€}$$

$$\text{TVA} = 165 * 20\% = 33\text{€} \quad (\text{ou } 198 - 165 = 33\text{€})$$

Exercice 2 :

Quel taux et quel montant de TVA s'applique à chacune de ces opérations ?

- Sur le ticket de caisse d'un supermarché figure les articles suivants (tarifs T.T.C.) :

- Un livre sur la fiscalité à 12,50€
Taux : 5.5% TVA : 12.50 / (1.055) * 5.5% => 0.65€
- Un pack de bières à 7,40€
Taux : 20% TVA : 7,40 / 1,20 * 20% => 1,23€
- Un pack de boisson énergisante à 5,20€
Taux : 5,5% TVA 5,20€ / 1,055 X 5.50% => 0,27€
- Un lot de stylos bille à 3,40€
Taux : 20% TVA : 3,40 / 1,20 * 20% => 0.57€
- Un paquet de spaghettis à 2,10€
Taux : 5,5% TVA 2.10€ / 1,055 X 5.50% => 0,11€
- Un paquet de confiserie à 2,50€
Taux : 20% TVA : 2.50 / 1,20 * 20% => 0.42€

2. Vous allez au restaurant et consommez les articles suivants (montant TTC) :

- Une canette d'Orangina : 2€
Taux : 10% TVA : $2/1,10 * 10\% = >0.18\text{€}$
- Une bouteille de vin : 24€
Taux : 20% TVA : $24/1,20 * 20\% = >4.00\text{€}$
- Un burger/frites : 11€
Taux : 10% TVA : $11/1,10 * 10\% = >1.00\text{€}$

3. Paiement d'une consultation chez le médecin : 25€

Pas de TVA sur les actes médicaux

4. Paiement d'un billet pour aller voir PSG/OM : 65€

Taux : 5,5% TVA : $65\text{€}/1,055 * 5.50\% \Rightarrow 3.77\text{€}$

5. Paiement de la prime d'assurance de votre voiture : 360€

Pas de TVA sur les assurances

6. Paiement d'un billet de train Ouigo « Paris-Bordeaux » : 44€

Taux : 10% TVA : $44/1,10 * 10\% = >4.00\text{€}$

7. Paiement de deux nuits à l'hôtel « Normandie » de Deauville : 990€

Taux : 10% TVA : $990/1,10 * 10\% = >90.00\text{€}$

Exercice 3 :

-Ventes de consoles	: 120 000€
-Réparation de consoles	: 36 000
-Achats de consoles	: 65 000€
-Services extérieurs	: 30 000€
-Charges de personnel	: 45 000€

Ces éléments ne tiennent pas compte de la TVA (Taux 20%).

1- Déterminez le résultat réalisé en septembre par la société Jean

PRODUITS : $120\ 000 + 36\ 000 \Rightarrow 156\ 000\text{€}$

CHARGES : $65\ 000 + 30\ 000 + 45\ 000 \Rightarrow 140\ 000\text{€}$

RESULTAT : $156\ 000 - 140\ 000 \Rightarrow 16\ 000\text{€}$

2- Calculez la TVA Collectée du mois de septembre N.

TVA Collectée : 156000 * 20% => 31200€

3- Calculez la TVA Déductible du mois de septembre N.

TVA Déductible : 95000 * 20% => 19000€

(Pas de TVA sur les charges de personnel)

4- Déterminez le montant de la TVA à payer pour septembre N.

TVA à payer : 31200 – 19000 = 12200€

5- Afin de connaître la trésorerie générée pour le mois de septembre, compléter le tableau suivant :

Eléments	Encaissements	Décaissements
Ventes de consoles	144000€	
Réparation de consoles	43200€	
Achats de consoles		78000€
Services extérieurs		36000€
Charges de personnel		45000€
TVA à payer		12200€
TOTAL	187200€	171200€
Solde de trésorerie	16000€	

6- Que remarquez-vous ? La TVA est-elle un produit ou une charge pour une société ?

En raisonnant avec ou sans la TVA, le résultat de l'entreprise est identique. La TVA est donc transparente pour une entreprise. Ce n'est ni un produit, ni une charge.

THEME 2 : La territorialité de la TVA

Exercice 4 :

1- Déterminez le montant de la TVA collectée

Ventes de marchandises à des clients français	: 82000€ HT
Vente de marchandises à des clients monégasques	: 3000€ HT
TOTAL	: 85000€
TVA Collectée (85000 * 20%)	: 17000€

2- Déterminez le montant de la TVA payée directement aux fournisseurs

Achats de marchandises a des fournisseurs français	: 54000€ HT
TVA payée au fournisseur français (54000*20%)	: 10800€

3- Déterminez le montant de la TVA payée « en douane »

Achats de marchandises à des fournisseurs canadiens	:	9500€ HT
Achats de marchandises à des fournisseurs suisses	:	6200€ HT
TOTAL	:	15700€

TVA payée en douane (15700*20%) : 3140€

4- Quelle est le montant de la TVA déductible ?

(10800 + 3140) : 13940€

5- Déterminez le montant de la TVA à payer.

TVA Collectée	:	17000€
▪ TVA Déductible	:	13940€
TVA à payer	:	3060€

6- Quelles opérations n'ont pas eu d'incidence sur le montant de la TVA à payer ? Pourquoi ?

Les exportations (ventes au Brésil et en Tunisie)

Les clients doivent payer la TVA au taux de leurs pays. Donc la TVA liée aux exportations est gérée par la douane du pays de destination et n'a donc aucune incidence sur le TVA française.

Exercice 5 :

1- Déterminez le montant de la TVA collectée

Ventes de marchandises à des clients français	:	30000€ HT
Ventes de marchandises à un client espagnol	:	2000€ HT
TOTAL	:	32000€
TVA Collectée (32000*20%)	:	6400€

2- Déterminez le montant de la TVA payée directement aux fournisseurs

Achats de marchandises a des fournisseurs français	:	12000€ HT
TVA Payée (12000 * 20%)	:	2400€

Achats de marchandises à un fournisseur allemand	:	900€ HT
TVA Payée (900 * 19%)	:	171€

3- Déterminez le montant de la TVA « auto liquidée »

Achats de marchandises à des fournisseurs belges	:	9500€ HT
TVA « Auto liquidée » (9500 * 20%)	:	1900€

4- Quelle est le montant de la TVA déductible ?

TVA déductible (2400 + 1900) : 4300€

5- Déterminez le montant de la TVA à payer.

TVA à payer (6400 + 1900 – 4300) : 4000€

6- Quelles opérations n'ont pas eu d'incidence sur le montant de la TVA à payer ? Pourquoi ?

L'achat en Allemagne, car la TVA payée au fournisseur (au taux de son pays) n'est pas déductible en France.

La vente en Italie, car le client italien payera à son administration fiscale (auto liquidation) la TVA au taux de son pays.